

La feuille de chou

NOUVELLES NATIONALES

Installation du Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE)

Le Conseil national de la protection de l'enfance, instauré par la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant, a été installé le 12 décembre par la ministre des familles, Laurence Rossignol. EFA fait partie des 79 membres de ce Conseil, chargé de proposer au gouvernement les orientations nationales de la politique de protection de l'enfance, y compris en matière d'adoption, de formuler des avis et d'en évaluer la mise en œuvre. EFA a également insisté sur la nécessité de disposer pour tous les pupilles de l'État d'un bilan d'adoptabilité permettant de construire un projet de vie pour l'enfant que ce soit un projet d'adoption ou tout autre projet. La déclaration judiciaire d'abandon devient déclaration judiciaire de délaissement parental, nuance qui devrait permettre à plus d'enfants d'obtenir le statut de PE (pupille de l'Etat) plus protecteur.

Disparition de l'ORCAN le 31 décembre 2016

Pour des raisons budgétaires, cessation de l'activité de l'Orcan qui a permis, depuis sa création en 2004, l'adoption de 61 enfants pupilles de l'état à besoins spécifiques. Une goutte d'eau dans les chiffres de l'adoption mais ces enfants ont bénéficié d'un bilan d'adoptabilité et pu construire un projet de vie.

<https://www.gynger.fr/fin-de-lorcan-mauvais-signal-pour-ladoption-nationale/>

ERF (Enfants en recherche de famille)

Le service d'Enfance & Familles d'Adoption, ERF se préoccupe plus spécifiquement des enfants dits « à particularité », enfants pupilles de l'État âgés de moins de 15 ans, ou enfants signalés par des organismes autorisés, en France ou à l'étranger, pour lesquels le projet d'adoption est réputé plus difficile.

L'équipe nationale d'ERF (service d'EFA) est animée par une psychologue clinicienne, une secrétaire, un pédiatre référent et deux bénévoles et comprend un réseau de 45 correspondants départementaux.

L'adoption nationale se développe grâce aux conseils de famille, elle est gérée par département. Si un projet d'enfants à besoins spécifiques (particularités médicales et/ou psychosociales) se présente, les cellules d'adoption des départements s'adressent à ERF pour rechercher un profil parental adapté.

Pour tout renseignement :

- Enfants en recherche de famille 221 rue La Fayette 75010 Paris Tel. 01 40 05 57 71 Mail: erf@adoptionefa.org
- Correspondant du Lot : cverdus@yahoo.fr 06.42.89.37.88

<http://www.adoptionefa.org/enfants-en-recherche-de-famille>

NOUVELLES INTERNATIONALES

Projet de mise en relation (PMR)

Réuni à l'initiative de la MAI, un groupe de travail constitué de professionnels de l'adoption venus d'horizons différents (opérateurs, conseils départementaux, associations de familles, fédérations, etc.) a rédigé un Projet de Mise en Relation (PMER) ou contrat-type, à partir de PMER déjà existants dans les OAA. Disponible et utilisable en ligne, ce contrat constitue un outil de référence pour toutes les OAA et le public. <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/adopter-a-l-etranger/comment-adopter-a-l-etranger/le-projet-de-mise-en-relation-pmer/>

Report de la réforme de l'AFA: la fédération EFA prend acte mais reste vigilante

Regroupement de l'AFA et du GIPED (Groupement d'Intérêt Public Enfance en Danger).

Un projet de réorganisation de l'AFA menaçait l'adoption internationale. Le gouvernement entendait regrouper en une seule entité juridique deux groupements d'intérêt public (GIP): l'AFA d'une part, créée en 2006 pour servir d'intermédiaire entre les familles candidates à l'adoption internationale, et Enfance en danger (GIPED) d'autre part. Cela risquait de remettre en question les accréditations de l'AFA dans les pays d'origines. Se posait également la question des dossiers en cours à l'AFA

<http://www.adoptionefa.org/efa-prend-position-reforme>

OAA Médecins du monde : arrêt des adoptions

Dans un message laconique publié sur son site, Médecins du Monde (MDM) annonce sa décision d'arrêter progressivement son activité d'adoption. Les équipes de l'organisme continueront cependant à accompagner les familles ayant engagé un processus d'apparement, jusqu'à la fin de l'année 2017. Le suivi post-adoption sera quant à lui assuré jusqu'à la fin de l'année 2019.

<http://www.medecinsdumonde.org/fr/populations/femmes-enfants/adoption>

Parcours de préparation des familles à l'adoption internationale

La préparation et l'accompagnement des familles représentent aujourd'hui un enjeu primordial, reconnu par tous. <http://www.agence-adoption.fr/parcours-de-preparation-des-familles-a-ladoption-internationale-nouvelles-dates-a-retenir-4/>

Colombie : Compte-rendu de la mission - mars 2016

Malgré une augmentation du nombre d'adoptions, la situation générale de l'adoption internationale dans ce pays n'a pas connu d'évolution importante. Les délais d'attente pour les candidats ayant un projet pour l'accueil d'enfants de moins de 10 ans restent considérables du fait de l'augmentation du nombre de familles colombiennes candidates à l'adoption, de la baisse importante du nombre d'enfants déclarés adoptables et de l'application stricte du principe de subsidiarité

<http://www.agence-adoption.fr/compte-rendu-de-la-mission-colombie-13-au-19-mars-2016/>

Bulgarie : Compte rendu de la visite de l'Autorité Centrale en France -mai 2016

Le Ministère de la Justice, Autorité Centrale pour l'adoption en Bulgarie, a insisté sur le fait qu'aujourd'hui un projet d'adoption d'un enfant de moins de 7 ans en excellente santé, sans histoire lourde ou retard, a très peu de chance de se concrétiser. Les enfants proposés à l'adoption internationale ont tous une histoire qui a des répercussions sur leur développement, auxquelles s'ajoutent presque toujours des problèmes de santé plus ou moins importants. Aujourd'hui, les **enfants adoptés grands en Bulgarie sont des enfants de plus de 10 ans**. Il peut y avoir des **fratries**, mais elles sont majoritairement nombreuses (**plus de 3 enfants**) et l'aîné des enfants est souvent âgé de plus de 9 ans

<http://www.agence-adoption.fr/bulgarie-compte-rendu-de-la-visite-de-lautorite-centrale-en-france-23-27-mai-2016/>

La Chine et l'adoption internationale - mai 2016

L'A.F.A constate une augmentation des délais d'attente pour les projets relatifs à l'adoption d'enfants en bonne santé en CHINE. Ainsi, aujourd'hui, le délai d'attente moyen observé pour l'adoption d'enfant jeune et en bonne santé est de plus de neuf ans à compter de la date d'inscription auprès de l'autorité centrale chinoise. Pour information : les dossiers actuellement apparentés ont une date d'enregistrement auprès du C.C.C.W.A. du 9 Janvier 2007. <http://www.agence-adoption.fr/la-chine-et-ladoption-internationale-en-2016/>

Éthiopie : suspension des adoptions internationales - mai 2016

La Mission de l'adoption internationale (MAI) informe les candidats à l'adoption en Éthiopie qu'en date du 22 avril 2016, le ministre des Affaires étrangères et du Développement international a adressé un courrier à Mme Zenebu TADESSE, ministre des Femmes et des Enfants en Éthiopie, annonçant la suspension des adoptions internationales jusqu'à la mise en place des réformes législatives et institutionnelles engagées par ce pays. <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/adopter-a-l-etranger/actualites-de-l-adoption-internationale/les-breves-de-l-adoption-internationale/2016/article/communiqu-e-relatif-a-la-suspension-des-adoptions-internationales-en-ethiopie-4>

Côte d'Ivoire : suspension de l'enregistrement de nouveaux dossiers d'adoption internationale - mai 2016

La convention de La Haye est entrée en vigueur le 1er octobre 2015. Suite à une réunion qui s'est tenue le 11 mai 2016, le Conseil des Ministres ivoirien a décidé la suspension de l'enregistrement de nouveaux dossiers d'adoption internationale dans l'attente de la mise en œuvre de la Convention de la Haye.

HONGRIE : L'appel à candidature reste ouvert- septembre 2016

Un appel à candidature pour adopter un enfant originaire de Hongrie a été publié le 23 septembre dernier sur notre site. De nombreuses familles ont candidaté, mais elles ne répondaient pas aux exigences de ce pays. De ce fait, l'appel à candidature reste ouvert, l'AFA étant encore en mesure de retenir une dizaine de dossiers.

<http://www.agence-adoption.fr/hongrie-lappel-a-candidature-reste-ouvert/>

HAITI : Appel à candidatures - septembre 2016

L'Institut du Bien-Être Social et des Recherches (IBESR), autorité centrale haïtienne, a publié la liste des opérateurs accrédités d'octobre 2016 à septembre 2018 et fixé le quota annuel de dossiers pouvant être déposés par ces opérateurs. Ainsi, l'AFA est en capacité de transmettre à l'IBESR, pour 2017, 30 nouvelles demandes d'adoption, dont 6 minimum pour l'accueil d'un enfant à besoins spécifiques.

Pour les autorités haïtiennes, sont considérés comme des enfants à besoins spécifiques les enfants grands (enfants de plus de 6 ans), les enfants porteurs de particularités médicales et les fratries de deux enfants ou plus.

<http://www.agence-adoption.fr/haiti-appel-a-candidatures/>

Roumanie : nouvelle loi sur la protection de l'enfant - septembre 2016

Entrée en vigueur et modification du cadre légal et de la procédure d'adoption internationale

L'Autorité Centrale roumaine, l'ANPDCA (Autorité Nationale pour la Protection des Droits de l'Enfant et l'Adoption) a informé l'AFA de l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi sur la protection de l'enfant et de la modification du cadre légal et de la procédure d'adoption internationale. Les conditions pour candidater sur ce pays ne sont pas modifiées. En revanche, l'âge des enfants qui sont susceptibles d'être proposés à l'adoption internationale pourrait être modifié. En effet, le délai pour qu'un enfant déclaré adoptable au niveau national puisse être éligible à l'adoption internationale est ramené de 2 ans à 1 an. L'AFA peut désormais accepter les candidatures des familles souhaitant adopter un enfant jusqu'à 3 ans révolus.

<http://www.agence-adoption.fr/roumanie-entree-en-vigueur-dune-nouvelle-loi-sur-la-protection-de-lenfant-et-modification-du-cadre-legal-et-de-la-procedure-dadoption-internationale/>

République démocratique du Congo - Adoptions - décembre 2016

Cette réunion avait pour objectif de poursuivre le dialogue engagé à la suite de la décision congolaise de suspendre les autorisations de sortie en septembre 2013 et d'expliquer la décision française de suspendre les adoptions internationales en provenance de RDC à compter du 1er janvier 2017

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/adopter-a-l-etranger/actualites-de-l-adoption-internationale/les-breves-de-l-adoption-internationale/2016/article/republique-democratique-du-congo-adoptions-19-12-16>

Assemblée Générale du 19 mars 2017

1-/Rapport d'activité EFA 46 – 2016

Créée en 1953, la Fédération Enfance et Familles d'Adoption (EFA) réunit aujourd'hui près de 9000 familles adoptantes et des adoptés majeurs au sein de 92 associations départementales. Association loi 1901, EFA est reconnue d'utilité publique depuis 1984. La fédération est affiliée à l'UNAF.

Notre philosophie est que le choix d'une famille d'adoption doit se faire dans l'intérêt premier de l'enfant. Il ne s'agit pas du droit d'une famille à avoir un enfant mais du droit de tout enfant à grandir et à s'épanouir dans une famille qui devient la sienne pour la vie. L'adoption, simple ou plénière, crée une vraie filiation légale et affective.

EFA agit :

- au niveau international

En effectuant des missions dans les pays d'origine et dans les pays d'accueil pour mieux comprendre les réalités de l'adoption et découvrir les dispositifs mis en place afin d'appliquer au mieux la CDLH. En assurant une veille quotidienne de l'actualité de l'adoption. En étant en contact avec le SSI (Service Social International) et en intervenant dans des colloques internationaux

- au niveau national

Des représentants sont membres au CNPE (Conseil national de la protection de l'enfance -qui remplace le CSA), du CNAOP et du comité de suivi de l'AFA. EFA participe à l'amélioration du cadre administratif et juridique de l'adoption en liaison avec tous les partenaires concernés (pouvoirs publics, services sociaux, professionnels de l'enfance)

- au niveau départemental

Par le biais de représentants siégeant dans les conseils de familles des pupilles de l'état et les commissions d'agrément. Informe et accompagne les candidats à l'adoption, les familles adoptives et les adoptés majeurs, en témoignant des réalités de l'adoption vécue par ses membres, toujours en relation avec les institutionnels en charge de l'adoption

Nous constatons une baisse notable de l'adoption à l'international. Si on considère le nombre d'enfants adoptés RDC (231 enfants congolais adoptés suite à la levée de suspension des adoptions en RDC en 2016), seuls 725 enfants ont été adoptés à l'international. Ce nombre rejoint celui de l'adoption nationale (environ 700 enfants).

En 2016 dans le Lot, nous avons eu la chance de voir arriver 6 enfants.

Nous, en tant qu'association, que pouvons-nous vous proposer ?

Essentiellement un accompagnement dont nous savons combien il est primordial dans l'attente et de nature à nous motiver à ne jamais baisser les bras. L'engagement d'EFA46 est de rester au plus près des besoins des familles et d'être un lien entre les différents acteurs de l'adoption (parents, enfants, familles élargies, jeunes adultes et institutionnels).

Vous adhérent, vous avez adopté ou vous êtes adopté, ou vous êtes titulaire ou en démarche d'agrément, vous avez un peu de temps à donner à notre cause, **rejoignez-nous** ! Nul besoin de compétences particulières, seule compte votre bonne volonté et votre souci d'aider les enfants et les parents à se rencontrer. Faites-vous connaître maintenant... Nous avons des projets et besoin de bras pour nous aider à les réaliser !

1. Le Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis 4 fois en 2016, lors des différentes manifestations organisées par EFA46, pour préparer et planifier le programme de l'année 2017.

Isabelle MAUBERT : Présidente, accueil téléphonique et communication internet

Marie-Laure ROUMIGA : Trésorière et responsable accueil postulants sur Figeac

Marie-Joëlle AYRAL : Déléguée UDAF

Laurence ALLIAS : Revue Accueil, reçus fiscaux, responsable bibliothèque

Christelle DAYMA : responsable accueil postulants Cahors, Reporter photo et responsable approvisionnement manifestations

Jean-Philippe et Laurence LOURS : Responsable réservation de salles, archives Accueil/bibliothèque

Catherine VASSORT : Site internet, Secrétaire, correspondante ERF

Christophe YOU : responsable organisation « Groupes de parole »

Florence DELFRAISSY : membre du bureau

Renouvellement du bureau : Florence transmet le poste de Secrétaire et responsable bibliothèque après 7 années de bons et loyaux services.

Vote du nouveau bureau Qui s'oppose ? 0 Qui s'abstient ? 0

Le CA est approuvé à l'unanimité.

2. Réunion publique statutaire

Assemblée Générale : elle a eu lieu le 10 avril 2016 à Rampoux. Avec la présentation statutaire des rapports moral et financier, la présidente a fait un résumé des activités de l'association et le trésorier en a présenté les comptes. Ces deux rapports ont été approuvés à l'unanimité.

3. Point adhésions 42 familles ont adhéré en 2016

4. Information et communication :

- 1) Au niveau départemental, notre petit journal « la feuille de chou » est diffusé par mail et fait état de nos rencontres et des bonnes nouvelles comme les arrivées d'enfants. A ce sujet, pensez à nous adresser un faire-part, pour mettre à jour nos tableaux d'arrivées !
- 2) ACCUEIL : seule revue consacrée à l'adoption, elle paraît trimestriellement. Laurence Allias gère les commandes et l'envoi à nos adhérents abonnés. Nous disposons d'anciens numéros à consulter ou à la vente sur la table de documentation/bibliothèque. Un résumé du numéro à paraître est disponible sur le site d'EFA.
- 3) Bibliothèque de prêt : livres et DVD sur l'adoption pour tous les âges
- 4) Suivi Accueil postulants et accompagnement des familles sur Cahors et Figeac
- 5) Internet
 - Une adresse mail pour nous contacter : efa46@orange.fr.
 - Un site Internet départemental de l'association EFA46 <http://efa46.e-monsite.com/> est aujourd'hui opérationnel pour vous tenir informé au mieux des manifestations programmées d'une part et de l'actualité de l'adoption d'autre part.
 - Un site WEB national de la fédération EFA www.adoptioneafa.org : informations nationales et internationales, juridiques, santé etc... Formations destinées aux postulants, déjà parents, membres des CA et professionnels.
- 6) Ligne nationale d'écoute EFA : 0810 00 21 01 numéro Azur (mercredi 20h30- 22h30 et jeudi 14h00-17h00). Service ouvert aux parents adoptifs, postulants, adoptés, responsable d'AD pour répondre à toutes vos interrogations, vous soutenir et vous orienter en cas de difficultés ...

5. Formations

- 2 avril 2016 : UDAF rencontre associations familiales du Lot, maison départementale des familles, Marie-Joëlle Ayrat, Isabelle Maubert
- 4 mai 2016 : atelier EBS (Enfants à Besoins Spécifiques), Isabelle Maubert
- 21 mai 2016 : JRD (Journée des Responsables départementaux), Isabelle Maubert
- 2 juin 2016 : journée départementale du REAAP, Isabelle Maubert
- **Le Réseau d'écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents** a pour objectif de valoriser le rôle et les compétences des parents dans l'éducation de leurs enfants. Il rassemble parents, professionnels, associations, institutions qui proposent des actions de soutien à la parentalité.
- 5 novembre 2016 : formation « Bienvenue à EFA », Jean-Philippe et Laurence LOURS
- 11 mars 2017 : journée des correspondants ERF, Catherine Vassort

VIE DEPARTEMENTALE

6. Réunion en 2016

– Galette des rois - 14 février- Salle des fêtes de Labastide-Murat

TEMOIGNAGES : 2 jeunes adultes adoptés nous ont fait le plaisir de venir témoigner de leur parcours et de leur ressenti d'enfant adopté. Un moment riche d'émotions et de partage. Merci à eux !

– Assemblée générale - 10 avril - Salle des fêtes de Rampoux

Débat sur l'attachement animé par Amelie Valentini (naturopathe et mère adoptive). Comme l'an dernier, chaque famille a apporté un plat salé ou sucré et nous nous sommes tous retrouvés devant ce buffet improvisé. Un agréable moment de convivialité.

– Réunion Accueil postulants - 19 juin - Maison Départementale des Familles à CAHORS

POINT SUR L'ADOPTION INTERNATIONALE : Présenté par l'équipe d'EFA46

TEMOIGNAGES : Des parents adoptifs ont témoigné de leur parcours vers leurs enfants nés en France ou à l'étranger. Ils ont répondu à vos questions sur les démarches effectuées, soit avec l'aide d'une œuvre agréée pour l'adoption, soit de façon individuelle, et à vos inquiétudes sur l'adaptation familiale, sociale et scolaire de leurs enfants.

– Journée familiale - 25 septembre - Labyrinthe Le Minotaure à Lavergne

Une trentaine de personnes ont participé à la journée familiale qui a eu lieu au Labyrinthe Le Minotaure à Lavergne. Après un pique-nique partagé dans la bonne humeur, nous sommes entrés petits et grands dans le labyrinthe, une grande plantation de troènes, par groupes de 6. Ce parcours ludique est chargé d'histoires, d'énigmes et de questions de cultures générales à résoudre pour atteindre la porte de sortie dotée d'un digicode. Cette journée très ludique a été très agréable, malgré le temps un peu humide l'après-midi.

7. Accompagnement à la parentalité

- Groupe de paroles : permet un soutien à la parentalité face aux difficultés que nous sommes amenés à rencontrer avec nos enfants. Ces groupes sont animés par Viviane DELHON, psychothérapeute qui nous accompagne depuis plusieurs années, sa rémunération est intégralement prise en charge par EFA46.

L'organisation de groupes de parole avec l'intervention Madame Delhon est en cours pour l'année 2017-2018. Une rencontre par trimestre est prévue. Vous pouvez vous adresser à Christophe YOU (you.christophe@free.fr) pour vous inscrire.

- ERF : sur le département, Catherine VASSORT assure la fonction de correspondant ERF depuis le mois de janvier 2017. Nous allons prochainement organiser un atelier sur les enfants à besoins spécifiques en partenariat avec ERF.

8. Achat de matériel Pas d'achat cette année

9. EFA 46 et ses partenaires

- Service de Protection de l'Enfance, cellule adoption : Madame Sandrine d'Agostino est responsable de la cellule adoption et correspondante AFA.
- Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP),
- UDAF où Marie-Jo Ayrat nous représente et siège au CA Mise en place par l'UDAF de parrainage de proximité
- *Conseil Des Familles et Pupilles de l'Etat et Commissions d'agrément* où EFA est représentée par un de ses membres et un suppléant. Cette année 2 CDFPE : 1 pour placement en vue d'adoption et 1 pour examen échéance annuelle et suivi placement en vue d'adoption. 6 réunions de la commission d'agrément

10. Projets de l'association :

- Mise en place de « Café adoption ».
- Organisation d'une rencontre avec Jean-Vital de Monléon, pédopsychiatre connu dans le suivi des enfants adoptés, lui-même adoptant.
- Reprise du groupe de parole « identité et origine ». Un nouveau groupe sera constitué. Si vous êtes intéressé n'hésitez pas à contacter l'association. Pour ceux qui participaient déjà merci de nous indiquer si vous souhaitez continuer you.christophe@free.fr.
- La journée fédérale des présidents aura lieu le 20 et 21 Mai à Paris. Isabelle Maubert et Laurence Lours y participeront.
- Atelier « enfants à besoins spécifiques » animé par la référente ERF.

Vote des projets 2017 : - des questions ? non - qui est contre ? 0 -qui s'abstient ? 0
Approuvé à l'unanimité.

11. Quelques chiffres dans notre département pour l'année 2016 :

AGREMENTS : 20 demandes (4 célibataires, 13 mariés, 3 concubins)

- Délivrés : 11
- Modifications de notice : 2, notamment pour des extensions d'âge ou précisant la possibilité de l'accueil d'enfants à besoins spécifiques
- Rejet : 1
- Nombre de familles agréées pour l'adoption : 40
- Accouchement sous le secret : 0
- Pupilles : 2 avec projet d'adoption

Nombre d'enfants arrivés : 6

OAA : 1 1 garçon de 7 ans du Kazakhstan « Enfance et Avenir »

AFA : 2 1 fille de 6 ans de Haïti
1 fille de 7 ans de Colombie

Adoption intra familiale : 1 1 fille de 4 ans du Laos

Pupille de l'état : 2 1 garçon de 4 mois (Département du Lot)
1 garçon (EBS) (Département Seine et Marne)

Carnet bleu et rose

Nous souhaitons la bienvenue à

- *Sacha, 4 mois, né en France et arrivé dans la famille Escassut en février.*
- *Diana, 7 ans arrivée dans la famille Grené en mars*

2 - Rapport financier EFA46 - 2016

L'exercice 2016 se clôture par un bénéfice de 831,75 € contre une perte de 944,79 € en 2015.

Le nombre d'adhérent est de 42 en 2016 ; il était de 38 en 2015. En 2016 il y a 8 nouveaux adhérents et 4 familles qui ont quitté EFA. L'augmentation du revenu sur les adhésions est due en partie à l'augmentation des adhérents « 4 », mais surtout à la nouvelle formule d'adhésion pour la cotisation de soutien, sans montant fixe, mais d'un minimum de 48€ ce qui a permis d'encaisser des dons supplémentaires, conséquents pour certains, et nous en remercions vivement nos adhérents.

	2015			2016			Écart	
	nombre	prix	total	nombre	prix	total	écart qté	écart prix
Cotis base	15	28	420	20	28	560	5	140
Cotis base								
Cotis sout	23	34	782	22	libre	1020	-1	238
Revue acc	33	14	462	35	14	490	2	28
Total			1664			2070		406

Le nombre de nos adhérents se répartit donc en 20 cotisations de base et 22 cotisations de soutien contre l'année dernière 15 cotisations de base et 23 cotisations de soutien.

Concernant les subventions, nous avons encaissé la subvention du conseil départemental pour 270,00 € (moins 35 € par rapport à l'année dernière) ; l'UDAF nous a versé la subvention 2015 non payée l'année dernière pour 533,70 € soit plus 87,77 € par rapport à 2014.

Le niveau de nos recettes augmente de 46,64%, il s'élève à 2951,23 € contre 2012,50 € l'année dernière et se compose de:

- vos cotisations pour un montant de 1580 € auquel se rajoute 490 € pour la revue accueil,
- de 803,70 EUR subvention versée par nos partenaires (UDAF et Conseil départemental)
- de 77,53 € de recettes diverses (remboursement inscription, formation annulée, intérêt livret association),

Coté dépenses, nous avons engagé 2 119,48 € contre 2 957,29 € l'année dernière, qui se décomposent en :

- frais postaux 8,40 €
- cotisations reversées à EFA fédération, et à L'UDAF, 857 €
 - frais d'AG et d'animation pour l'année 426,05 € (dont 0 € AG ; 124,00 € Journée familiale ; 120 € groupes de paroles ; 75 € location de salle ; goûters et boissons 107,05 €)
 - frais de déplacements 15 €
 - frais de déplacements compte tenu du tarif kilométrique de 0.26 €/km - 0,00 € .
 - frais de formations pour l'année 135 €
 - achats de livres pour la bibliothèque 0,00 €.
 - frais administratif et divers 65,53 €.
 - enfin les frais d'abonnement à la revue accueil 612,50 €

Une baisse des dépenses de 28,33% due essentiellement aux groupes de paroles 120 € cette année pour 480 € l'année dernière ; frais intervention AG 0 € cette année pour 250 € l'année dernière du fait de la gratuité de l'intervenant ; frais de déplacements 15 € cette année pour 128,79 € l'année dernière ; location de salles 75 € cette année pour 245 € en 2015 (nous avons trouvé des salles moins chers + salle gratuite à l'UDAF pour accueil postulants ; de plus en 2015 40 € concernait 2014)

Également réduction des frais postaux et fournitures administratives

Nous avons plus dépensé pour la formation.

Notre trésorerie au 31/12/2016 était composée de 1779,25 € en solde bancaire et de 4 370,29 € en livret A association) représentant nos économies antérieures.

Sachez que sur une cotisation de base EFA de 42 € en 2016 cette dernière a été utilisée comme suit:

	En 2016
EFA fédération	20,00 €
UDAF 46	0,50 €
Revue Accueil	14,00 €

reste à notre association	7,50 €

Pour financer un budget annuel moyen de fonctionnement de 3000 €, et sachant que les subventions, ne se maintiendront pas au niveau actuel, elles ne couvrent habituellement que 800 € soit environ 25 % de nos besoins, nous avons besoin de vous à travers vos adhésions pour continuer d'exister pour vous informer, écouter, développer des ateliers participatifs avec des professionnels, partager nos expériences.

Je vous rappelle que la cotisation est déductible des impôts à hauteur de 66 % (hors abonnements à la revue accueil). Pour une cotisation de 42€ vous récupérez $42 - 14$ (revue accueil) = $28€ * 66\% = 18,48€$, reste à votre charge 9,52 € hors revue.

Il vous appartient d'approuver ou non ce rapport :

approbation du rapport financier

- a. qui est contre = 0
- b. qui s'abstient = 0
- c. qui est pour = 24

-Reconduction ou modification de la cotisation de base à 42 €
cotisation de soutien montant libre mini à 48 €

approbation du prix de la cotisation

- d. qui est contre = 0
- e. qui s'abstient = 0
- f. qui est pour = 24

Budget prévisionnel 2017

RECETTES : Nous partons sur l'hypothèse que nous maintenons notre nombre d'adhérents

Les recettes représenteraient 1336 € de cotisations ; 490€ de revues accueil

Les subventions représenteraient 270 € du conseil départemental ; 204 € de l'UDAF (versement 2016 ; 2017 ?)

Total des recettes estimées : 2300 €

(baisse des recettes due à la non prise en compte de cotisations de soutien exceptionnel, tel que nous en avons perçues en 2016 ; cet élément est impossible à déterminer ; et due à une baisse significative des subventions - passe de 803,70 € en 2016 à 474 € en 2017)

DEPENSES :

Cotisations EFA fédération et UDAF 900 €

Revue accueil 620 €

Groupes de paroles 240€

Formations 200€

Location de salles 200€

Activités journée familiale 200€

Déplacements 100€

Goûters et boissons 140€

Frais postaux 50€

Fournitures administratives 70€

Total des dépenses estimées 2720: €

Perte estimée : 420 €

Il vous appartient d'approuver ou non ce budget

approbation du budget :

- g. qui est contre = 0
- h. qui s'abstient = 0
- i. qui est pour = 24

Je vous remercie pour votre attention.

La trésorière Mme ROUMIGA Marie-Laure